



**MON
COMPTE
FORMATION**

12^e session nationale MANAGEMENT STRATÉGIQUE DE LA CRISE

titre RNCP niveau 7
équivalent bac +5* 2024 > 2025

**présentation
de la formation**

Objectifs de la formation

Ces dernières décennies, les professionnels de la gestion de crise ont dû s'adapter à une évolution des défis auxquels ils sont confrontés. De façon de plus en plus récurrente, il y a des crises régulières liées au dérèglement climatique, phénomène qui amplifie et augmente des crises déjà connues comme les incendies ou les inondations. La montée en puissance des phénomènes hybrides nécessite une implication et une coordination des acteurs et des institutions (publiques et privés) chargés de la gestion de ces événements. La prévention par la planification et la veille, mais aussi la résilience, deviennent les maîtres mots pour prévenir les différents risques et les menaces, mais également pour atténuer les impacts des crises. Les managers et les acteurs de la crise sont ainsi sollicités pour préparer leur structure d'appartenance aux enjeux de toutes natures susceptibles de remettre en question leur existence. La professionnalisation et l'optimisation de la montée en compétence de ces acteurs professionnels deviennent des enjeux fondamentaux. La création, l'existence et le maintien de formations visant à former des acteurs de façon transversale est indispensable. Le livre blanc de la sécurité intérieure du 16 novembre 2020 a, par ailleurs, positionné l'IHEMI comme l'acteur des formations aux risques et à la gestion des crises, compte tenu de l'importance stratégique des enjeux pédagogiques liés à ces thèmes.

La 12^e session nationale Management stratégique de la crise débutera en septembre 2024. L'objectif de cette session est de mettre les participants en capacité d'initier, dans leur structure, une politique efficace de gestion des risques et de réponse aux crises et de créer les conditions d'une culture de crise adaptée aux contraintes sociétales et économiques.

Ouverte à une vingtaine d'auditeurs exerçant ou ayant vocation à occuper des postes à haut niveau, la session est organisée en séminaires de quatre jours par mois, de septembre à juin (du lundi après-midi au vendredi midi). Les modules de formation intègrent les questions de planification de crise et de continuité d'activité, de communication de crise et de prise de décision dans des environnements incertains. Ils allient corpus théorique, études de cas, mises en situation de crise, création d'outils de planification et d'aide à la décision. Son originalité et sa force sont d'inclure les trois dimensions du risque : **risque systémique** (atteinte des systèmes qui structurent une société), **risque stratégique** (décisions relatives aux stratégies, programmes et services où les incertitudes futures sont significatives) et **risque opérationnel** (risque de perte du à des personnes, processus ou systèmes inadéquats ou défectueux, ou résultant d'événements extérieurs). Les participants peuvent également suivre les conférences et séminaires communs avec les autres sessions nationales de l'IHEMI.

**les termes de «auditeur/auditrice» doivent être entendus comme bénéficiaire au regard du référentiel Qualiopi*

Publics de référence

Les auditeurs de la session nationale **Management stratégique de la crise** sont prioritairement choisis parmi :

- les élus nationaux et locaux ;
- les hauts fonctionnaires d'État, territoriaux et hospitaliers membres des corps recrutés par la voie de l'Institut national du service public ou de niveau équivalent, les agents contractuels de haut niveau ;
- les magistrats de l'ordre judiciaire, administratif et financier ;
- les cadres de catégorie A des trois fonctions publiques et agents contractuels de niveau équivalent ;
- les officiers supérieurs de la Gendarmerie nationale, des trois armées et des sapeurs-pompiers ;
- les commissaires divisionnaires de la police nationale ;
- les cadres supérieurs, dirigeants et associés d'entreprise ;
- les administrateurs des assemblées parlementaires et du Conseil économique, social et environnemental ;

- les journalistes ;
- les auditeurs issus des institutions européennes ;
- les auditeurs étrangers, issus des corps supérieurs de la police, de l'armée, de la protection civile et de la justice, maîtrisant la langue française, sur proposition de leurs autorités nationales respectives, relayée par les ambassades ;
- les auditeurs étrangers issus du secteur privé exerçant leur activité en France et maîtrisant la langue française.

Prérequis

Cette formation est qualifiée de niveau 7 au Répertoire national de la certification professionnelle (RNCP).

Les candidats sont choisis parmi un public de référence dont la liste est donnée ci-dessus.

Cette formation est ouverte à toute personne justifiant d'une expérience professionnelle (exercice d'une activité professionnelle, salariée, non salariée ou bénévole) d'une durée totale cumulée de trois ans dans les métiers de la sécurité, de la sûreté et de la gestion de crise.

Le recrutement des candidats s'effectue en deux temps, à savoir une présélection sur dossier (premier temps) et un entretien individuel devant un jury de sélection (second temps).

Les formations sont ouvertes aux personnes en situation de handicap. En fonction de la nature du handicap, la présence permanente d'un accompagnant pourra être requise.

Organisation pédagogique

Des visites thématiques

Centres de crise du secteur public et privé, séminaire délocalisé... Ces visites constituent un moment privilégié d'échanges, de réflexion et de convivialité.

Un voyage d'étude à l'étranger (obligatoire)

Ce déplacement de 5 jours sur place, dans un pays étranger, permet aux auditeurs de découvrir une autre culture de la sécurité - sûreté. Les visites sont organisées avec la participation et l'appui de la représentation diplomatique française locale.

Des grands témoins

Tout au long de l'année, les séminaires associent de nombreux intervenants qui partagent leurs savoir-faire et leurs expériences sur de nombreuses crises nationales et internationales. Ils échangent avec les auditeurs et apportent leurs conseils pour définir des stratégies et mettre en place une culture de crise pérenne.

Des exercices de crise

Les installations techniques du centre de formation à la gestion de crise du département Risques et crises sont utilisées pour les exercices de mise en situation. Les auditeurs sont ainsi immergés dans des situations de crise réalistes permettant d'appréhender les contraintes de la prise de décision en environnement complexe.

L'expertise du département Risques et crises

Plus de 1 000 formations de mise en situation et de prise de décision sont à l'actif du département dont la pédagogie est reconnue par plusieurs grandes écoles du Réseau des écoles de service public ainsi que par des entreprises qui le sollicitent régulièrement pour former leurs cadres.

Des partenaires de référence: SNCF, Air France, Michelin, École de guerre, le musée du Louvres, Musée d'Orsay et musée de l'Orangerie, le château de Versailles, etc.

Organisation pédagogique

Des visites de centres opérationnels

Elles sont organisées dans des structures nationales (ministérielles, régionales...) ou au sein de sièges de grandes entreprises.

Des travaux de groupe

Les auditeurs sont répartis en plusieurs groupes de travail. Chaque GDS établit un rapport collectif. (GDS : groupes de diagnostic et de stratégies).

des blocs de compétences

2. Maîtriser le processus de crise au sein d'une organisation et préparer la décision

1. Définir, élaborer et animer une politique de culture de crise adaptée aux contraintes d'une organisation

3. Construire et mettre en place les outils et dispositifs pour assurer la prise en charge de la crise

4. Contribuer à une stratégie de communication adaptée au processus de crise de sa structure

Organisation pédagogique



Bloc de compétences 1

Définir, élaborer et animer une politique de culture de crise adaptée aux contraintes d'une organisation

Analyser le contexte, le mode de fonctionnement et les situations de menaces, de risques et de crises auxquels s'expose l'organisation.

Conseiller et accompagner la direction pour la définition et la mise en œuvre de la politique de culture de crise et le plan de continuité d'activité.

Animer un réseau dont le but sera d'ancrer la politique et la culture de crise dans l'esprit et les pratiques de l'ensemble des acteurs de l'organisation.

Développer la politique de formation de la structure en matière de crise.

Principe de l'évaluation RNCP :

Mise en situation réelle (présentation, en sous-groupes, d'une note stratégique devant un comité de direction fictif).

Ce travail individuel et collectif vise à l'élaboration d'une note stratégique de 2 à 4 pages détaillant le projet cadre du déploiement d'un dispositif de crise au sein d'une structure. La note stratégique fait l'objet d'une présentation orale de chaque groupe pendant 10 à 15 minutes. L'équipe de direction (jury) doit être convaincue d'émettre un avis favorable à la mise en œuvre du projet. Les candidats sont appréciés dans leur organisation collective, leur méthode d'analyse et de gestion du projet.



Bloc de compétences 2

Maîtriser le processus de crise au sein d'une organisation et préparer à la prise de décision en situation de crise

Identifier les situations susceptibles de faire basculer une organisation en crise ;

Caractériser le profil de la crise et anticiper ses impacts potentiels sur la structure.

Préparer et proposer des stratégies de gestion de la crise.

Mettre en œuvre des stratégies managériales de réponses.

Tout au long des séminaires, les auditeurs vont expérimenter l'immersion en situation de crise. Une cellule d'anticipation sera créée pour accompagner la prise de décision du décideur.

Principe d'évaluation RNCP :

Sont appréciées les capacités à répondre à une situation de crise au cours de mises en situation de crise fictives de 3 à 4 heures.

Une épreuve écrite complémentaire apprécie les capacités à répondre à une situation de crise dans toutes ses composantes (gestion de projet, coordination d'une cellule de crise, anticipation des conséquences d'une situation de crise, mise en place de la continuité d'activité...).

Organisation pédagogique



Bloc de compétences 3

Construire et mettre en place les outils et dispositifs de réponse à la crise

Concevoir des dispositifs de réponses, des plans de crise, de continuité d'activité, ainsi que des outils techniques.

Réaliser des exercices avec et pour des retours d'expériences.

Décliner la politique de prise en charge de la crise à tous niveaux de la structure.

Principe d'évaluation RNCP :

Réalisation d'un mémoire de 30 à 40 pages par les auditeurs, répartis en groupes de 6 à 10 sur des thèmes de réflexions proposés par l'IHEMI. Une problématique est établie, les matériaux permettant la rédaction sont structurés à partir des apports théoriques de la session, des interviews de personnalités et d'experts en lien avec le sujet et de recherches documentaires. Lors de la restitution du mémoire, sont appréciées; la compréhension du sujet; la pertinence de la problématique; la qualité de la construction de l'argumentaire; la pertinence des préconisations; les qualités rédactionnelles du rapport; la clarté de la présentation orale; l'intégration de la réflexion dans le champ de la recherche existant; l'adéquation des préconisations avec les contraintes des opérationnels et leur faisabilité.



Bloc de compétences 4

Contribuer à une stratégie de communication adaptée au processus de crise de sa structure

Analyser le contexte et les enjeux de communication en interne et en externe.

Faciliter le travail des acteurs de la crise par une communication adaptée (transmission de consignes, éviter la panique...).

Gérer la médiatisation d'une crise, en construisant des relations avec les partenaires internes et un réseau de correspondants externes.

Utiliser le médiatraining pour optimiser sa communication de crise.

Adapter sa stratégie selon les différentes phases de la crise.

Principe de l'évaluation RNCP :

Le formateur évaluera tant dans le rendu écrit que lors de la performance orale ; la pertinence de la stratégie de communication de crise élaborée ; l'analyse du contexte, tant interne qu'externe ; l'exhaustivité de la cartographie des acteurs mobilisés ou impliqués ; l'adéquation du message avec les attentes des populations concernées et les actions mises en œuvre ; la capacité à transmettre des informations ; la compassion à l'égard des victimes ; la structuration du discours ; la présentation des moyens engagés et des actions menées.

Organisation pédagogique

Grille de notation

Chaque évaluation s'effectue selon une échelle à 5 niveaux, graduée de A à E :

- A : excellent, compétence parfaitement maîtrisée
- B : très bon, compétence très correctement maîtrisée
- C : moyen, compétence juste maîtrisée
- D : insuffisant, compétence mal maîtrisée
- E : très insuffisant, compétence non maîtrisée

Elle est accompagnée d'une appréciation littérale. **Les notes D et E sont éliminatoires.**

Le titre de Responsable gestion de crise est délivré aux auditeurs stagiaires qui ont satisfait aux conditions d'attribution relatives à l'assiduité et à l'évaluation de chacun des blocs de compétences conformément aux dispositions réglementaires du titre RNCP36228 (renouvelé pour 3 ans à la date du 25 février 2022). En 2023, 100% des auditeurs stagiaires ont obtenu le titre de Responsable gestion de crise.

Une organisation et des ressources dédiées aux auditeurs

L'Institut met en œuvre un ensemble de ressources humaines et techniques qui assurent à chaque auditeur un accompagnement permanent et de qualité en vue de l'atteinte de ses objectifs professionnels.

1. L'équipe du département Risques et crises, professionnels de la formation en sécurité - sûreté et en risques et crises.
2. Des outils méthodologiques et techniques éprouvés et ré-exploitable.
3. Des ressources en informatique, en communication et en espaces de travail (amphithéâtres, salles de réunion, plateaux de crise).

Lors de leur inscription, au cours et à l'issue de leur formation, les participants seront invités à répondre à un court questionnaire d'autoévaluation et d'évaluation des interventions.

Organisation pédagogique

Sites

L'Institut des hautes études du ministère de l'Intérieur vous accueille au sein d'un environnement prestigieux. Le lieu principal est situé au cœur de Paris (75007) : l'École militaire. Le second est situé à Maisons-Alfort (94) : le Fort de Charenton.

Un badge d'accès et un livret d'accueil sont remis à chaque auditeur, afin de faciliter son orientation et son intégration.



Déroulement

La 12^e session nationale commencera le **23 septembre 2024** et se terminera en **juin 2025**. Les séminaires auront lieu au siège de l'Institut à l'École militaire, Paris 7^e arrondissement.

252 heures de formation seront dispensées au cours de 10 séminaires de **quatre jours par mois**, du lundi après-midi au vendredi midi.

Les candidats admis à suivre la session ont une obligation de présence aux séminaires et aux déplacements, conformément aux dispositions de l'engagement d'assiduité en annexe de la convention de formation.

Programme prévisionnel

12^e session nationale Management stratégique de la crise

23 au 27 septembre 2024

1^{er} séminaire

Séminaire de rentrée à l'École militaire ou au fort de Charenton

(possibilité d'une délocalisation de tout ou partie du séminaire)

(18,30 heures)

Ouverture des sessions nationales et des cycles de l'IHEMI

- › Les missions et le fonctionnement de l'IHEMI
- › Présentation des sessions nationales de l'Institut
- › Les stratégies de la sécurité et de la justice : interventions des délégués interministériels et des directeurs généraux appartenant aux ministères concernés

Séminaire introductif de la session Management stratégique de la crise

- › Séminaire de cohésion
- › Présentation de l'organisation de l'État en crise
- › Mise en place des Groupes de diagnostic et de stratégie (GDS)

14 au 18 octobre 2024

2^e séminaire

Du terrain du risque au terrain de la crise **(26 heures)**

- › Du terrain du risque au terrain de la crise
- › Analyse de risques
- › Cartographie des risques
- › Diagnostic de situation et anticipation
- › Grand témoin
- › Visite de centre opérationnel
- › Audit organisationnel
- › Organisation des différents acteurs face à la crise
- › Mise en situation de crise

18 au 22 novembre 2024

3^e séminaire

Gestion de l'information et anticipation **(27 heures)**

- › Management stratégique de l'information
- › Signaux faibles et veille stratégique
- › Information et renseignement, préparation d'interventions spéciales
- › Méthodologie d'anticipation
- › La gestion des informations : recherche qualification et analyse
- › Mise en situation de crise

16 au 20 décembre 2024

4^e séminaire

Dispositif de crise **(27 heures)**

- › La démarche projet et la culture de crise
- › Grand témoin
- › Fédérer l'organisation autour du dispositif de crise
- › Cartographie des acteurs
- › La planification de crise
- › La résilience et la mutation des organisations
- › Visite de centre opérationnel

13 au 17 janvier 2025

5^e séminaire

Prise de décision et comportements humains **(26 heures)**

- › Leadership de crise et prise de décision
- › Gestion des conflits et négociation
- › La gestion du stress et des émotions
- › Risques psycho-sociaux
- › Les techniques d'optimisation du potentiel (TOP)

Programme prévisionnel

10 au 14 février 2025

6^e séminaire

La communication de crise (27 heures)

- › Le processus de médiatisation d'une crise
- › La démarche stratégique de communication de crise
- › Les outils de la communication
- › Mediatraining
- › le positionnement et la posture de communicant
- › Visite de centre opérationnel

10 au 14 mars 2025

7^e séminaire

Leadership et gestion de crise

(27 heures)

- › Leadership et enjeux de la prise de décision dans la gestion de crise
- › La prise de décision dans l'incertitude
- › La posture du décideur en phase de crise

7 au 11 avril 2025

8^e séminaire

Cyber sécurité (26 heures)

- › Réglementation et prévention des risques
- › Protection des données et des systèmes d'information
- › Cyber risques et cyber crises
- › Mise en situation de crise

12 au 16 mai 2025

9^e séminaire

(22 heures)

16 au 20 juin 2025

10^e séminaire

Sortie de crise et retour d'expérience

Soutenance des travaux de GDS

(25,30 heures)

- › L'impact de la crise sur le marché des assurances
- › La sortie de crise
- › Capitalisation et retour d'expérience
- › Restitution des Groupes de diagnostic et de stratégie (GDS)

Juin 2025 Cérémonie de clôture

des sessions nationales et cycles

**Volume horaire
annuel :
252 heures**

Droits d'inscription

Les droits d'inscription à la session nationale *Management stratégique de la crise*, destinés à couvrir une partie des frais, sont fixés, selon les candidatures, à :

Candidatures issues du ministère de l'Intérieur et des Outre-mer	3 000 euros
Candidatures issues des autres ministères	6 500 euros
Candidatures étrangères relevant d'un régime de la fonction publique dans leur pays	4 500 euros
* Candidatures issues de structures privées de moins de 50 salariés	6 000 euros
entre 50 et 250 salariés	7 500 euros
de plus de 250 salariés	10 000 euros
Candidatures individuelles relevant exclusivement de situations de fin de contrat de travail, de recherche d'emploi ou de projet de reconversion professionnelle	4 500 euros
Candidatures d'élus locaux ou de cadres des collectivités territoriales, ou d'établissements publics	6 000 euros
Candidatures individuelles ou ne relevant pas des catégories précédentes	10 000 euros

** sur présentation du document unifié de cotisation de l'URSAFF, ligne « effectif moyen de l'entreprise au dernier jour de la période »*

Les droits d'inscription sont exigibles dans leur intégralité avant l'ouverture de la session.

Les frais afférents à l'hébergement, à la restauration et au transport sont à la charge de l'auditeur ou de son employeur, excepté pour ce qui est prévu par le programme dans le cadre des déplacements.

Formation professionnelle

- L'Institut des hautes études du ministère de l'Intérieur est certifié Qualiopi et est autorisé à percevoir des fonds au titre de la formation professionnelle.
- Cette formation est éligible au compte personnel de formation (CPF).

Agrément à la formation des élus :

L'Institut des hautes études du ministère de l'Intérieur a reçu l'agrément du ministère de l'Intérieur et des Outre-mer pour dispenser de la formation aux élus locaux conformément au code général des collectivités territoriales.



Institut des hautes études du ministère de l'Intérieur
École militaire – Case n° 39 – 1 place Joffre – 75700 Paris 07 SP

Contact : département Risques et crises

Tél : +33 (0)1 76 64 89 86 – +33 (0)1 76 64 89 82

Courriel : snc-ihemi@interieur.gouv.fr Site internet : www.ihemi.fr



Institut des hautes études du ministère de l'Intérieur
École militaire - Case n° 39 - 1 place Joffre - 75700 Paris 07 SP

Contact: département Risques et crises

Tél : +33 (0)1 76 64 86 88 - +33 (0)1 76 64 89 82

Courriel: snc-ihemi@interieur.gouv.fr



www.ihemi.fr